

STRATÉGIES POUR ÉRADIQUER LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE :

L'expérience des syndicats de l'éducation en Afrique



AVANT-PROPOS

La thématique de la violence fondée sur le genre en milieu scolaire (VGMS) est particulièrement significative pour les syndicats de l'éducation et leurs membres. Étant donné que tout le monde dans une école (enseignants, enseignantes, personnel de soutien, élèves) peut être auteur et victime, la violence fondée sur le genre en milieu scolaire constitue autant une violation du droit à une éducation de qualité que du droit à des conditions de travail décentes.

Au vu des statistiques alarmantes de la prévalence de la violence et du harcèlement dans les contextes éducatifs, il ne fait aucun doute qu'il faut agir maintenant.

Ces cinq dernières années, l'Internationale de l'Éducation et les organisations qui en sont membres ont fait la démonstration de leur engagement à assurer l'élimination de la VGMS. Cet effort a été réalisé, entre autres, en adoptant des résolutions lors de notre Congrès mondial (l'organe suprême de l'IE) et en mettant cette question au programme de manifestations majeures telles que notre Conférence mondiale quadriennale des femmes.

UNGEI, l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, a joué un rôle déterminant pour susciter un engagement collectif pour mettre fin à la VGMS dans l'ensemble de la communauté mondiale de l'éducation. Nous avons tissé de nouveaux liens durables entre les syndicats de l'enseignement et d'autres partenaires qui luttent contre la VGMS tant au niveau régional que national. UNGEI a également contribué à l'idée que, pour mettre fin à la VGMS à l'échelle mondiale, les enseignants et les enseignantes font partie de la solution et non du problème.

Quant à Gender at Work, cette initiative collective a démontré que les enseignantes et les enseignants et leurs syndicats peuvent transformer les règles, les politiques et les pratiques institutionnelles informelles qui perpétuent la violence fondée sur le genre. Permettre aux enseignantes et aux enseignants de développer et de s'approprier leurs propres stratégies est une démarche originale pour affronter un problème répandu dans le monde entier, problème insoluble par le passé.

Nous reconnaissons que les actions les plus importantes et les plus durables doivent être mises en œuvre là où les enseignants et les enseignantes peuvent agir en tant qu'agents de changement tant dans leurs syndicats, dans leurs communautés que dans leurs salles de classe. C'est précisément ce que le programme *Les syndicats de l'éducation agissent pour éradiquer la violence liée au genre en milieu scolaire* a permis aux organisations membres de l'IE de faire dans plusieurs sous-régions d'Afrique.

La famille IE, UNGEI et Gender@Work toute entière est extrêmement fière de la place de premier plan qu'ont pris les syndicats ayant participé à cet effort. Être témoin de la façon dont les responsables de ces syndicats, leurs personnels et leurs membres ont saisi cette occasion de faire la différence est très encourageant. Les expériences partagées ici comprennent de nombreuses mesures très diverses que peuvent prendre les syndicats, ainsi que des stratégies et politiques qu'ils peuvent adapter et utiliser dans leurs efforts pour combattre la VGMS dans leurs contextes respectifs.

L'engagement de l'IE et de ses organisations membres, de l'UNGEI et de Gender at Work ne faiblira pas: nous poursuivrons nos actions jusqu'à vaincre la VGMS partout où elle prive actuellement des enfants de leur droit à un enseignement de qualité. Nous appelons chaque lecteur et chaque lectrice à nous rejoindre dans cet effort.

David Edwards

Secrétaire général
Internationale de l'Éducation

Nora Fyles

Directrice
UNGEI

Sudarshana Kundu

Directrice
Gender at Work

Decembre 2019

La violence fondée sur le genre en milieu scolaire : UN DÉFI POUR LES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION ET LEUR DOUBLE MANDAT

Partout dans le monde, les enseignants, les enseignantes et les autres membres du personnel de l'enseignement créent des syndicats pour défendre leurs intérêts en tant qu'employé.es et professionnel.es, ainsi que pour protéger et promouvoir le droit universel à l'éducation. La violence fondée sur le genre en milieu scolaire est une préoccupation fondamentale des syndicats de l'enseignement car elle menace les deux aspects de ce double mandat. La violence fondée sur le genre dans les écoles et les institutions d'enseignement engendre pour le personnel un environnement de travail dangereux et discriminatoire. En outre, sa persistance mine également la qualité de l'enseignement, privant les élèves de leur droit à l'éducation et empêchant le personnel enseignant de donner le meilleur d'eux-mêmes. Les syndicats de l'enseignement du monde entier considèrent de plus en plus l'élimination de la VGMS sous toutes ses formes comme une priorité déterminante dans la lutte pour garantir un enseignement de qualité pour toutes et tous et pour protéger la réputation professionnelle ainsi que les conditions de travail de leurs membres.

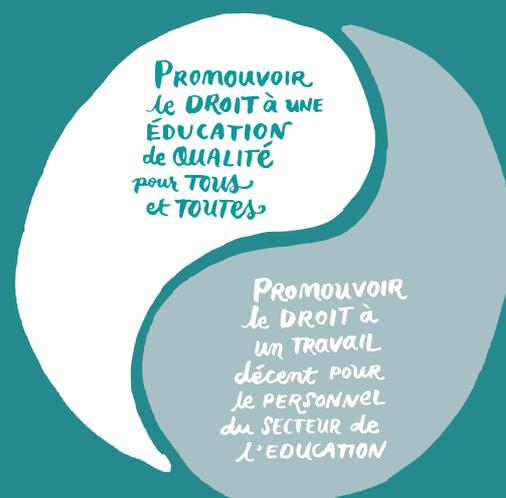
Les syndicats de l'enseignement sont dans une position unique pour relever ce défi. Fondés par et pour le personnel de l'enseignement, ces syndicats représentent des milliers, voire des centaines de milliers de personnels de l'éducation à tous les niveaux, depuis les établissements d'éducation de la petite enfance jusqu'aux universités nationales, en passant par l'enseignement primaire et secondaire. Dans de nombreux pays, les syndicats de l'enseignement jouissent de garanties prévues par la loi leur permettant de s'engager avec les gouvernements et autres parties prenantes dans la négociation de politiques et de conventions collectives pour améliorer les conditions de travail et la qualité de l'enseignement dans l'ensemble du secteur. Ils peuvent mobiliser un nombre considérable de membres du personnel enseignant et de soutien pour la réalisation d'objectifs communs et puiser dans les cotisations de leurs membres les ressources financières nécessaires pour poursuivre ces objectifs. Les syndicats de l'enseignement ont une vision à long terme. La violence de genre dans les écoles étant un phénomène persistant et complexe, les syndicats membres de l'Internationale de l'Éducation (IE) - la confédération mondiale des syndicats et associations de l'enseignement - se sont engagés à la combattre de façon continue et durable.

Le présent document puise dans l'expérience de neuf organisations membres de l'IE dans sept pays africains engagés dans la lutte contre la VGMS dans leur contexte particulier. Il présente la large gamme d'actions et de stratégies que

peuvent mettre en œuvre les syndicats de l'enseignement pour relever le défi que la VGMS pose à leurs membres et à leurs élèves, à leurs organisations et à leurs sociétés. Ce recueil d'expériences syndicales est destiné à informer et à encourager les syndicats de l'enseignement et leurs membres à tester leurs propres démarches pour éliminer la VGMS. Il éclairera également les autres acteurs de l'enseignement qui souhaitent en savoir davantage sur les forces uniques et les rôles spécifiques que peuvent jouer les syndicats de l'enseignement dans les efforts collectifs pour mettre fin à la VGMS

Ce document est organisé en deux parties. La première section examine les mesures prises par ces syndicats à l'interne pour adapter leurs structures décisionnelles, mettre à jour leurs politiques et déployer les ressources nécessaires pour permettre à leurs membres d'agir. La seconde section étudie la façon dont les syndicats de l'enseignement ont amorcé le dialogue avec d'autres parties prenantes (législateurs, ministères, organisations de la société civile, responsables traditionnels, parents, médias et élèves) pour mettre en œuvre des stratégies de changement coordonnées.

Ce document ne raconte qu'un volet de l'histoire. Il décrit les mesures prises par les syndicats sans analyser le vécu, le « ressenti » des individus qui les mettent en œuvre. La violence liée au genre en milieu scolaire ne laisse personne indifférente. La VGMS nous interpelle profondément en notre qualité d'élèves, d'enseignants, de travailleurs, de professionnels, de parents et de citoyens, femmes et hommes. Les histoires de ces militantes et militants syndicaux, membres du personnel enseignant et de soutien, qui combattent la VGMS sont à la fois troublantes et encourageantes. Nous vous encourageons fortement, vous qui lisez ce document, à lire également « Œuvrer pour en finir avec la violence liée au genre en milieu scolaire: écrits de représentants et représentantes de syndicats de l'enseignement en Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest et Afrique australe », où enseignants et enseignantes syndicalistes décrivent leur expérience d'agents de changement sur le terrain déterminés à éradiquer la VGMS dans leurs écoles, leurs institutions, leurs communautés et leurs familles.



Qu'est-ce que la violence fondée sur le genre en milieu scolaire (VGMS)?

L'expression VGMS fait référence à des menaces ou à des actes de violence sexuelle, physique ou psychologique se produisant dans ou autour des écoles. La VGMS empêche des millions d'enfants et d'adolescents dans le monde – surtout des filles - d'exercer leur droit à un enseignement sûr, inclusif et de qualité. Elle résulte de normes et de stéréotypes de genre et se concrétise par des rapports de force inégaux entre hommes et femmes ainsi qu'entre enseignants et élèves. Élèves, enseignants et personnel de l'enseignement peuvent toutes et tous se retrouver à la fois victimes et auteurs de VGMS. Si les hommes et les femmes, les garçons et les filles peuvent tous être touchés, les filles et les femmes sont les plus vulnérables à ce type de violence.



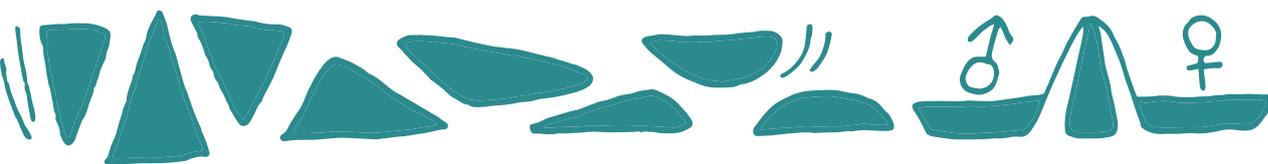
La VGMS inclut la violence physique, l'intimidation, le harcèlement verbal ou sexuel, les attouchements non consentis, la contrainte sexuelle, l'agression sexuelle et le viol. On constate également que, dans certains contextes où le châtime corporel est encore utilisé comme forme de discipline à l'école, il s'exprime souvent de façon genrée et discriminatoire. D'autres manifestations de violence de genre en milieu scolaire découlent de pratiques scolaires quotidiennes qui renforcent les stéréotypes et l'inégalité entre les sexes et contribuent à des environnements violents ou dangereux.

Les syndicats agissent pour l'élimination de la VGMS - Un Partenariat Novateur

Le programme *Les syndicats de l'éducation agissent pour éradiquer la violence liée au genre en milieu scolaire* a été lancé en janvier 2016 dans le but de mettre les enseignants, les enseignantes, le personnel de soutien et les syndicats de l'éducation en première ligne des efforts pour éliminer la VGMS. Ce programme de quatre ans, soutenu financièrement par Affaires mondiales Canada, s'imbrique dans un partenariat stratégique entre l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) et l'Internationale de l'Éducation (IE), la plus grande confédération mondiale de syndicats, représentant 400 organisations dans 170 pays et territoires. Utilisant les méthodes de l'apprentissage par l'action dans le domaine du genre de Gender at Work, le programme a appuyé neuf syndicats de l'enseignement dans sept pays africains, représentant ensemble plus d'un million d'enseignants et enseignantes, afin de tester diverses stratégies d'autonomisation et de mobilisation du personnel enseignant et de soutien pour en faire des agents actifs de changement dans la lutte contre la VGMS au sein de leurs contextes respectifs.

L'Internationale de l'Éducation crée un environnement organisationnel propice pour mettre un terme à la VGMS

Voix mondiale du personnel de l'enseignement, l'Internationale de l'Éducation joue un rôle déterminant afin de susciter dans tout le mouvement syndical de l'enseignement un élan pour agir contre la VGMS. En 2014, une activité organisée en marge de sa Conférence mondiale des femmes a montré qu'un grand nombre d'organisations membres souhaitait vivement combattre la VGMS. L'année suivante, le 7^{ème} Congrès mondial de l'IE a adopté une résolution qui appelait toutes ses organisations membres à prendre des mesures contre la VGMS dans leur contexte particulier. En 2015, une autre étape clé du renforcement du cadre institutionnel pour en faire un environnement organisationnel propice pour notre fédération et ses adhérents a consisté à intégrer une référence explicite à la VGMS dans le Plan d'action mondial pour l'égalité entre les genres de l'IE. Lors du 8^{ème} Congrès mondial de l'IE en 2019, la NAPTOSA et le SADTU, deux syndicats sud-africains qui avaient activement participé au programme *Les syndicats de l'éducation agissent pour éradiquer la violence liée au genre en milieu scolaire* ont présenté une résolution appelant les organisations membres à mettre fin au châtiement corporel. Celle-ci a été adoptée à l'unanimité.



1. LES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT PORTENT UN REGARD SUR EUX-MÊMES

1.1. ÉMANCIPER LEURS MEMBRES: Les syndicats de l'éducation renforcent leurs structures décisionnelles internes

La longue histoire des luttes syndicales dans le monde montre que, lorsque les gens comprennent leurs droits et se rassemblent pour les défendre, ils peuvent engendrer des changements positifs. Les syndicats de l'éducation utilisent une démarche similaire pour combattre la VGMS. Celle-ci affecte tout le monde mais pas de la même manière et encore moins dans la même intensité. Une fois habilités à agir, les groupes et personnes sous-représentés ont constamment fait preuve de leurs capacités de leadership à induire le changement. Par conséquent, les syndicats de l'enseignement sont particulièrement attentifs à permettre aux personnes les plus touchées par la VGMS de se réunir, de raconter leur histoire et d'être entendues. Pour y arriver, il a fallu entre autres modifier les structures décisionnelles formelles pour améliorer leur représentation et promouvoir l'action. Parmi les mesures prises par les syndicats pour modifier leur structure décisionnelle, on peut citer :

- Mandater certains postes et structures spécifiques à différents niveaux pour la lutte contre les VGMS ;
- Accroître la participation des femmes dans les instances décisionnelles pour promouvoir l'égalité entre les genres ;
- Créer des occasions pour que les jeunes syndiqués puissent s'organiser pour lutter contre la VGMS ;
- Donner de la considération aux membres vivant avec un handicap ou l'albinisme et aux membres LGBT ;
- Demander des comptes aux entités responsables de faire progresser la lutte contre la VGMS.

Les syndicats mandatent des postes et structures spécifiques

Les syndicats constituent des équipes pour le changement chargées de tester des démarches pour mettre fin à la VGMS à tous les niveaux

Les syndicats participant au programme ont constitué des équipes de changement en matière de VGMS, des groupes de quatre à cinq personnes de différentes instances du syndicat, qui ont été clairement mandatées pour identifier, tester et en extraire l'enseignement de stratégies prometteuses de lutte contre la VGMS. La composition de ces équipes variait grandement d'un syndicat à l'autre. Par exemple :

- L'équipe nationale de changement du ZNUT intégrait les responsables de différents services, ce qui donnait à l'équipe un accès à un large éventail de ressources, programmes et acteurs dans tout le syndicat.
- Le KNUT a adopté une démarche ascendante, en désignant deux enseignantes et deux enseignants en poste dans les établissements locaux, n'ayant aucun mandat électif au sein du syndicat, pour constituer la principale équipe de changement chargée de lutter contre la VGMS sur le terrain ; cette équipe était secondée par une autre équipe de changement se trouvant au siège à Nairobi.
- Deux syndicats (l'ETA et le SLTU) ont nommé leur président et le GTU sa secrétaire-générale, membres de leurs équipes respectives de changement, ce qui a démontré leur engagement au plus haut niveau dans ce domaine.
- L'équipe de changement de l'ETA a également intégré une personne représentant le ministère de l'Éducation, ce qui a permis au syndicat un plus large accès à l'information, à l'influence et aux ressources nécessaires pour combattre la VGMS.

- Le KNUT et l'ETA ont également enrôlé dans les équipes de changement des formatrices issues des écoles normales afin de s'assurer que la capacité des nouveaux enseignants et de nouvelles enseignantes à affronter la VGMS soit établie dès le début de leur carrière.
- Toutes les équipes de changement comprennent la coordinatrice genre de chaque syndicat, qui était généralement chargée de convoquer leurs réunions et de coordonner leurs actions.

De nombreux syndicats considèrent que la structure et le mandat donné à l'équipe de changement de tester différentes démarches de lutte contre la VGMS est un puissant mécanisme pour trouver de nouvelles approches créatives pour aborder des questions complexes. Suite à cette expérience, l'ETA et le ZNUT ont choisi de reproduire la structure de l'équipe de changement en matière de VGMS dans les neuf régions de l'Éthiopie et les dix provinces de la Zambie.

Des syndicats mettent en place des « groupes de référence sur la VGMS » afin de soutenir les efforts pour mettre fin aux VGMS à tous les niveaux

Certains syndicats ont également formé des « groupes de référence », qui sont des groupes assez grands de militant.es issus de différentes instances du syndicat pour appuyer l'équipe de changement. Au ZNUT, les membres du groupe de référence VGMS ont fait progresser la lutte du syndicat contre la VGMS dans leurs différents domaines en supervisant les écoles pilotes, en favorisant le dialogue leurs collègues, en accompagnant de jeunes membres syndiqués et en contribuant à mettre sur pied des équipes de changement dans les provinces. Le groupe de référence du BETUZ était initialement composé de 30 membres suite à sa première réunion en juillet 2016. En 2019, ce nombre est passé à 86 personnes (50 femmes, 36 hommes) basées dans les 10 provinces de la Zambie. Le BETUZ utilise un groupe WhatsApp pour coordonner ses activités, partager ses expériences et chercher conseil en cas d'incidents de VGMS. Ce réseau virtuel s'est avéré un mécanisme peu onéreux pour soutenir les membres du groupe de référence et appuyer l'action du syndicat dans tout le pays.

Des syndicats mandatent des coordinatrices des bureaux des activités de genre pour diriger les efforts de lutte contre la VGMS

Certains postes identifiés par les syndicats de l'enseignement pour coordonner les efforts en faveur de l'égalité des genres se voient de plus en plus confiés la responsabilité de la lutte contre la VGMS. Selon les syndicats, les coordinatrices des bureaux des activités de genre sont tantôt des responsables élues, tantôt des employés permanents nommés par le Secrétariat national. Même si les titres accordés à ces postes varient d'un syndicat à l'autre et qu'ils peuvent être occupés à temps complet ou partiel, chacun joue un rôle clé dans la promotion de l'égalité des genres au sein des syndicats et des écoles. On ne soulignera jamais assez l'importance du rôle joué ces dernières années par ces coordinatrices dans les avancées enregistrées par leur syndicat dans la lutte contre la VGMS. Elles ont également remarqué que leur mobilisation visible à cet égard leur a également valu un plus large soutien en faveur de l'égalité des genres parmi les dirigeants, hommes et femmes, de leur syndicat.

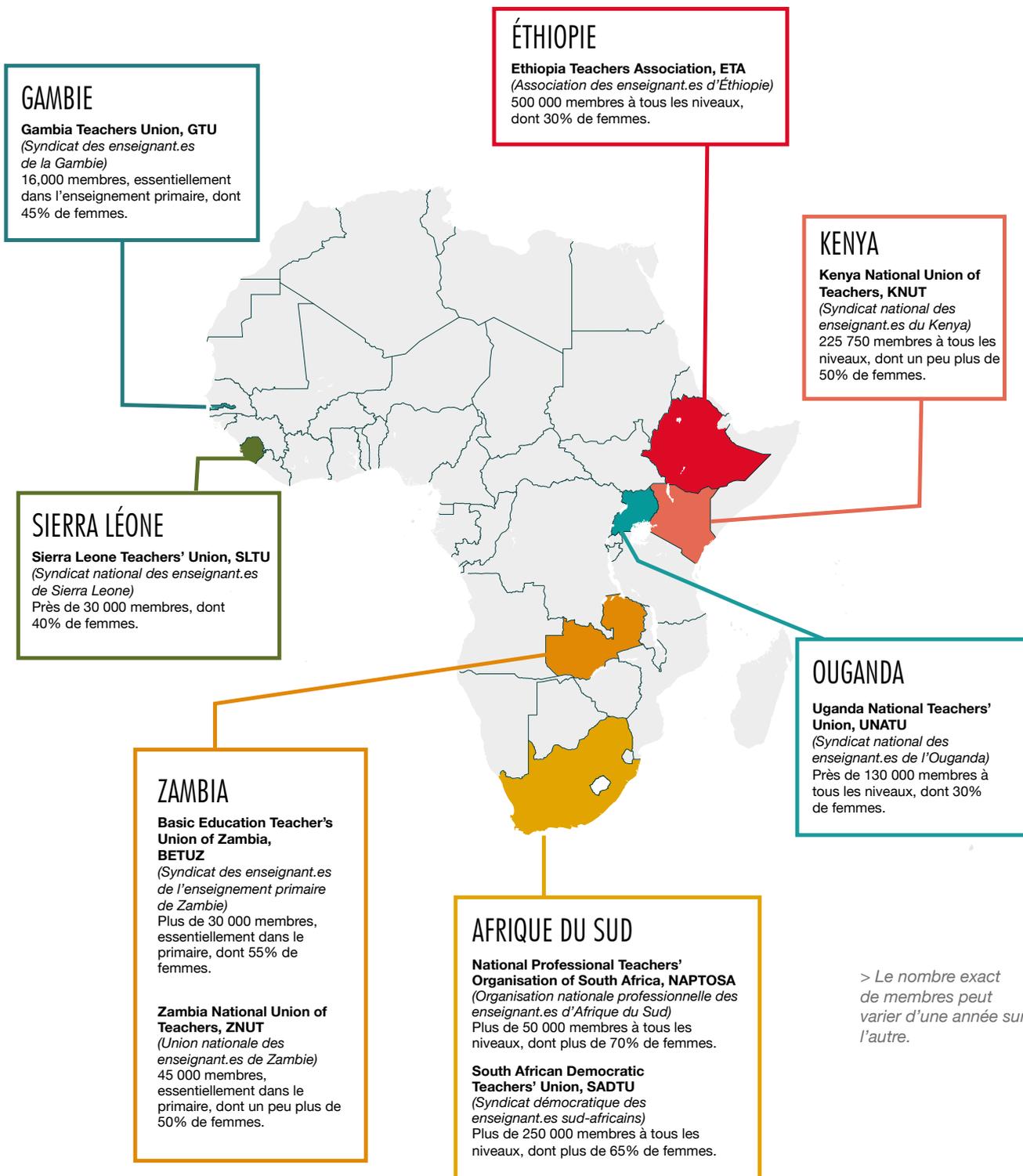
Les jeunes membres prennent des mesures pour mettre un terme à la VGMS

Plusieurs syndicats ont puisé de l'énergie dans la mobilisation de leurs jeunes membres dans la lutte contre la VGMS. Pour certains, les jeunes enseignants en début de carrière craignent profondément l'incidence de la VGMS sur la réputation et la pratique du métier qu'ils ont choisi. D'autres remarquent qu'en raison de leur âge proche de celui des élèves, les jeunes sont plus efficaces pour sensibiliser leurs pairs et les élèves à l'impact de la VGMS et à la meilleure façon de l'affronter. Les jeunes enseignantes sont également plus vulnérables à la VGMS que des enseignantes plus âgées. Leur participation au combat contre la VGMS a permis à certains jeunes syndicalistes d'apporter la preuve de leurs qualités de leaders dans les classes, les écoles, les communautés et les syndicats. Ces dernières années, plusieurs syndicats (p. ex., le BETUZ, l'UNATU et le ZNUT) ont modifié leurs statuts pour créer des Comités des jeunes ou des Sections jeunes aux plans national, provincial et dans les sections, avec des responsabilités spécifiques dans la lutte contre la VGMS. Ainsi, l'ouverture d'espaces à leurs jeunes membres peut aider les syndicats à préparer une nouvelle génération de responsables ainsi qu'à promouvoir leur travail sur les VGMS.



Syndicats participant au programme *Les syndicats de l'éducation agissent pour éradiquer la violence liée au genre en milieu scolaire* par pays et leur nombre approximatif de membres

Les neuf syndicats qui ont participé à ce programme sur une durée de quatre ans représentent certaines des organisations de l'enseignement les plus grandes, les plus anciennes et les plus influentes d'Afrique.



Il est important de noter que de nombreux autres syndicats de l'éducation en Afrique et dans le monde entier ont pris des mesures pour mettre fin à la VGMS au cours des dernières années. Le présent document limite sa portée aux neuf syndicats qui ont participé au programme *Les syndicats de l'éducation agissent pour mettre fin à la VGMS*.

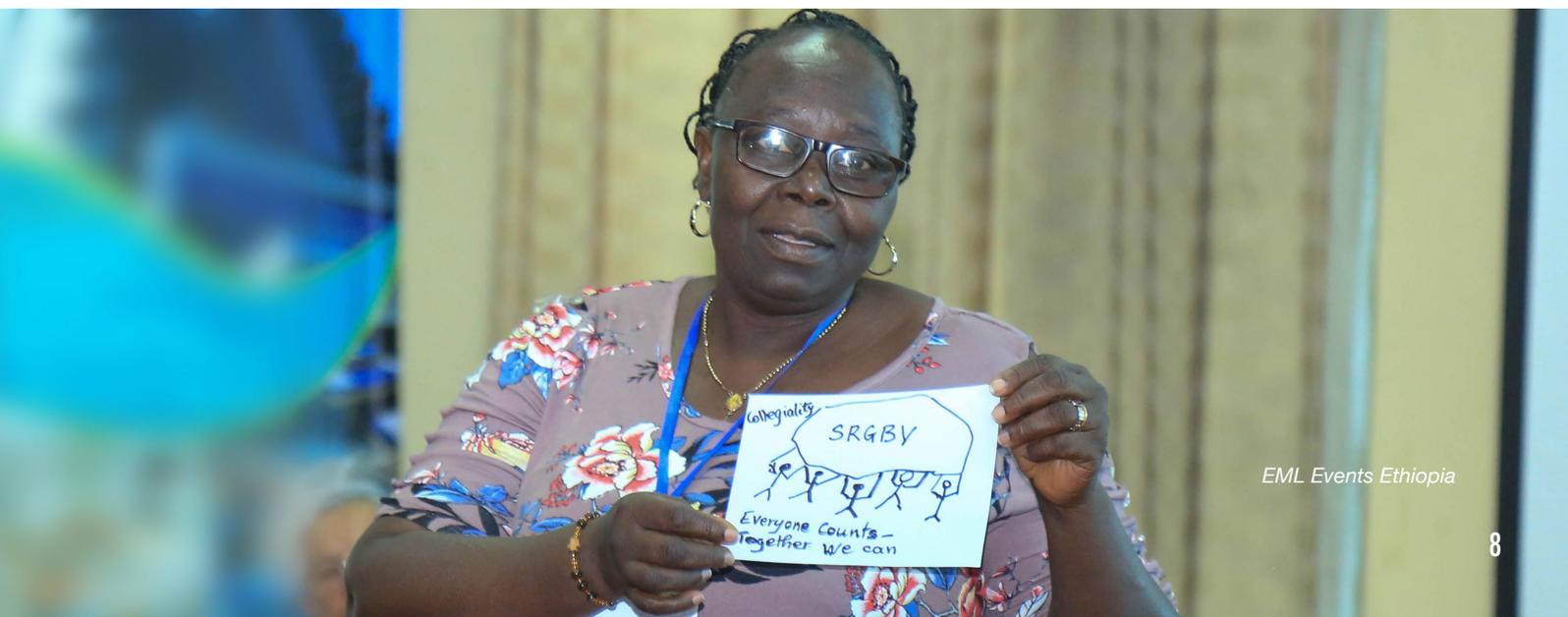
Les femmes sont souvent en première ligne dans le combat de leur syndicat contre la VGMS

La VGMS n'est pas une « affaire de femmes ». Cette violence produit une insécurité au niveau des conditions de travail et peut ternir la réputation professionnelle de tous les enseignants. Pourtant, quand les syndicats de l'enseignement agissent pour y mettre fin, ce sont souvent des femmes qui prennent l'initiative de promouvoir les efforts de leur syndicat et de demander des comptes aux décideurs pour que ce défi soit pris au sérieux. Cela peut être dû au fait que les femmes sont plus susceptibles que leurs homologues masculins d'avoir été personnellement confrontées à la VGMS dans leur enfance ou en tant qu'adultes sur leur lieu de travail. Cela peut également être dû au fait que les victimes de VGMS ont plutôt tendance à se confier à des femmes, le plus souvent à une enseignante. Dans des contextes où les normes culturelles empêchent les gens de parler ouvertement de VGMS, les hommes peuvent ne pas être conscients des expériences et préoccupations de leurs collègues femmes. Ainsi, la création d'espaces sûrs où les femmes peuvent partager leurs expériences ou avoir accès à une plateforme pour exprimer leurs préoccupations permet à toutes et tous de mieux comprendre la fréquence et les conséquences de la VGMS.

Historiquement, et en dépit de leur poids dans la profession enseignante, les femmes ont été sous-représentées dans les organes électifs syndicaux ; nombre de syndicats ont donc pris des mesures spécifiques pour accroître le nombre de femmes aux postes de responsabilité. De nombreux syndicats ont instauré des Comités des femmes au plan national. De nombreuses constitutions syndicales prévoient une représentation des femmes aux plans provincial, local et scolaire (p. ex., le SLTU et le ZNUT). Ces constitutions garantissent souvent la représentation des Comités des femmes dans d'autres instances décisionnelles comme le Conseil exécutif et

le Congrès ou la Conférence nationale. De nombreux syndicats ont modifié leurs statuts pour réserver aux femmes des sièges dans tous leurs organes élus. Ce quota est de 30 % dans de nombreux syndicats (p. ex., l'ETA et le ZNUT), tandis que d'autres ont pour objectif la parité entre les genres à tous les postes (SADTU). Suite à l'instauration de ces quotas et de ces objectifs, certains syndicats ont constaté d'importants changements. Au ZNUT, par exemple, davantage de femmes se présentent aux élections et davantage d'hommes défendent des candidatures de femmes, ce qui témoigne d'une évolution significative par rapport au passé. En 2019, au ZNUT, les femmes occupaient 35 % des postes électifs contre seulement 10 % cinq ans auparavant.

Cependant, la représentation formelle ne garantit pas automatiquement la pleine participation. De nombreux syndicats ont fourni aux femmes d'autres occasions de renforcer leurs compétences de leadership. Depuis 2016, l'École de leadership et de gouvernance (SOLAG) de la NAPTOSA autonomise et dynamise de nombreux responsables femmes et jeunes au sein du syndicat. Toujours en 2016, l'ETA a créé un Caucus des femmes pour permettre aux déléguées de partager leurs préoccupations et d'élaborer ensemble des stratégies avant la réalisation des Conférences nationales. Au BETUZ, le Comité des femmes est représenté à la Commission des résolutions pour s'assurer que toutes les résolutions débattues lors de la Conférence quadriennale nationale reflètent les préoccupations des femmes. De la même manière, la politique d'égalité des genres du SADTU identifie les actions nécessaires pour assurer la participation des femmes dans les négociations collectives et la présence à l'ordre du jour des négociations des questions qui les intéressent. Comme la VGMS touche très profondément les femmes, celles-ci s'emparent de ces espaces au sein des organisations pour pousser leurs syndicats à agir davantage, faisant clairement la preuve de leurs qualités de leadership et de leur influence collective.



En 2017, le ZNUT a amendé ses statuts pour créer des Commissions des jeunes de huit à dix membres chacune, une au plan national et une dans chacune des dix provinces. Le Comité national des jeunes est constitué de cinq femmes et de cinq hommes représentant toutes les régions du pays et son responsable rend compte à la coordinatrice du bureau des activités de genre au sein du ZNUT. Les membres du Comité des jeunes jouent un rôle actif au plan local dans la lutte contre la VGMS.



Les syndicats créent des espaces pour leurs membres vulnérables

Qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants, les personnes ne correspondant pas aux schémas traditionnels de genre de leur culture, ainsi que les personnes vivant avec un handicap ou l'albinisme sont davantage exposées au risque de harcèlement, d'exploitation et de violence. Certains syndicats ont pris des mesures particulières pour s'assurer que les voix de leurs membres vulnérables soient entendues et prises en compte en leur sein. Le SADTU, par exemple, a organisé en 2018 une série d'activités sur l'inclusion, dont un séminaire national de trois jours rassemblant des représentants enseignants vivant avec un handicap et l'albinisme et des membres LGBTI dans chacune des neuf provinces, séminaire suivi d'activités locales dans quatre provinces. Quelques 1 300 membres ont utilisé ces espaces pour remettre en question les normes sociales profondément enracinées qui permettent la perpétuation de la discrimination et de la violence à l'encontre de groupes vulnérables.

« [Les membres de la NAPTOSA] conviennent que nous sommes des leaders dans nos communautés et reconnaissent que cela peut exiger de nous que nous prenions la parole quand d'autres se taisent, que nous innovions pour résoudre des problèmes quand d'autres attendent des consignes, que nous obéissions aux ordres de notre conscience, même lorsque cela est inconfortable. »

Charte du professionnalisme de la NAPTOSA

Les organes responsables doivent rendre compte des actions qu'ils mènent pour combattre la VGMS

Les structures syndicales sont dotées de mécanismes élaborés de responsabilité. Lorsque les organes pertinents adoptent des politiques et mandatent les départements pour leur mise en œuvre, les responsables sont censés faire régulièrement rapport des progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs. Dans les syndicats, la chaîne de responsabilité est à la fois ascendante et descendante. Par exemple, les efforts du KNUT dans le combat contre les VGMS ont été détaillés devant 2 100 membres issus de l'ensemble des 110 sections lors de la Conférence annuelle des délégués (ADC) en 2016, 2017 et 2018. Lors de la Conférence annuelle de 2018,

les activités de lutte du syndicat contre la VGMS ont été soulignées aussi bien par le Conseil exécutif national (NEC) que dans le discours du Secrétaire général. Depuis 2019, les Commissions exécutives de section du KNUT doivent faire rapport chaque mois au Conseil exécutif national de leurs activités contre la VGMS, y compris sur la fréquence des formations dans ce domaine et le nombre de clubs VGMS dans les établissements scolaires de leur région. Ces mécanismes ascendants et descendants permettent de responsabiliser toutes les structures du syndicat dans le combat contre la VGMS.

1.2 S'APPROPRIER DE LA QUESTION: les syndicats inscrivent leur engagement à éliminer la VGMS dans leurs cadres de politique générale

De nombreux syndicats font état de la préoccupation et de la volonté politique de leurs membres de créer un contexte d'apprentissage et des établissements d'enseignement exempts de violence de genre en inscrivant leurs intentions dans les documents-cadres qui les définissent en tant qu'organisations. Pour les syndicats, le processus de proposition, de révision et d'adoption de ces textes-cadres est également une occasion d'ouvrir le débat parmi leurs membres sur ces sujets et de les mobiliser sur un objectif commun d'élimination de la VGMS. Une fois affirmé et formalisé à tous les niveaux, l'engagement à combattre la VGMS acquiert une légitimité durable chez les membres du syndicat. Les mesures prises par les syndicats pour modifier leur cadre politique peuvent inclure:

- L'adoption par les instances dirigeantes de résolutions formelles sur la VGMS ;
- L'intégration dans les statuts du syndicat de son engagement à éliminer la VGMS ;
- L'actualisation des politiques d'égalité des genres pour cibler la VGMS ;
- L'adoption d'autres politiques internes, par exemple en matière de harcèlement sexuel, et de règlements destinés à éliminer la VGMS du syndicat.

Les exemples cités dans ce chapitre sont contraignants à divers degrés pour les membres, mais tous offrent des exemples frappants du rôle unique que peuvent jouer les syndicats de l'enseignement en tant qu'institutions créées par et pour leurs membres.



Les instances de gouvernance syndicale adoptent des résolutions formelles

Lorsque les instances dirigeantes adoptent des résolutions, elles permettent à leurs membres de débattre d'une question pour susciter l'engagement à y faire face. Suite à l'adoption en juillet 2015 de la résolution de l'IE sur la VGMS, plusieurs syndicats membres ont formalisé leur engagement en adoptant leurs propres résolutions à différents niveaux. Le Conseil exécutif national (NEC) de la NAPTOSA a par exemple adopté en novembre 2016 un « cadre sur la VGMS » qui jette les bases d'un plan d'action pour impliquer les structures du syndicat et ses membres aux plans national, provincial et dans les sections. En 2016 également, la Conférence quinquennale des délégués de l'UNATU, l'organe suprême du syndicat, a adopté une résolution appelant le syndicat à permettre aux membres de jouer un rôle déterminant dans la création d'un environnement scolaire sûr pour les élèves et pour la dénonciation des cas de VGMS. Depuis lors, les Conférences des femmes de l'UNATU ont présenté chaque année des résolutions de suivi à la Conférence annuelle principale des délégué.es (ADC) afin de continuer à appeler instamment le syndicat à combattre la VGMS.

Les syndicats intègrent dans leurs statuts leur engagement à éliminer la VGMS

D'autres syndicats ont décidé d'inscrire leur engagement au plus haut niveau en modifiant leurs statuts pour y inscrire de manière explicite leur intention d'éliminer la VGMS. En 2012, l'Assemblée générale de l'ETA a ajouté à ses statuts de nouvelles dispositions soulignant ses efforts pour mettre fin à la VGMS. Lors de sa Conférence nationale de septembre 2017, le ZNUT a intégré dans ses statuts l'objectif d'éliminer la VGMS. Ces amendements expriment l'engagement profond de chaque syndicat à placer la lutte contre la VGMS au cœur de sa raison d'être.

*« Le SADTU considère que l'inclusion de ses membres et des élèves vivant avec un handicap ou avec l'albinisme ainsi que celle de ses membres LGBTI offre une occasion de « rendre au SADTU sa particularité en tant que syndicat de professionnels et d'agents de changement révolutionnaires qui encouragent la diversité, l'inclusion et l'égalité. »
Le SADTU prend des mesures pour éliminer la VGMS*

Les politiques de genre des syndicats prennent des dispositions contre la VGMS

Au fil des ans, de nombreux syndicats de l'enseignement ont adopté des politiques pour promouvoir l'égalité des genres au sein des syndicats et dans toute l'éducation. Certains syndicats ont récemment actualisé ces politiques pour prendre en compte les positions actuelles sur la violence liée au genre en milieu scolaire. En juillet 2017, par exemple, le Comité national exécutif du ZNUT a adopté des modifications à sa *Politique en matière de genre* afin d'y ajouter une longue section sur la VGMS comprenant une définition claire, les conséquences de la VGMS, les résultats attendus dans la lutte contre la VGMS et les stratégies pour y parvenir. Le SADTU a révisé sa politique de genre en août 2017 afin d'inclure dans ses objectifs spécifiques « l'éradication de la violence fondée sur le genre et des autres formes de violence à l'encontre des femmes, des filles et des garçons », notant que la lutte contre la VGMS est « déterminante pour parvenir à l'égalité entre les genres ».

*« L'association prendra les mesures nécessaires à l'encontre de ses membres s'il s'avère qu'ils se sont rendus coupables de harcèlement sexuel et apportera son concours pour que les coupables soient tenus juridiquement responsables. »
(p. 5) Politique en matière de genre de l'ETA*

D'autres politiques soutiennent les efforts pour mettre fin à la VGMS

Certains syndicats ont adopté des politiques internes afin de protéger leurs membres ainsi que la profession enseignante. La Charte du professionnalisme de la NAPTOSA, par exemple, est rédigée en des termes très pertinents sur la lutte contre la VGMS et précise que « nous nous abstenons de toute relation indue ou inappropriée avec les élèves, qu'elle soit physique, sexuelle, politique ou affective. Nous encourageons plutôt, dans tous nos actes et nos paroles, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos institutions éducatives, l'intégrité de notre profession en donnant l'exemple de notre respect de la diversité, de l'empathie et de l'engagement ». La Charte précise aussi que tous les participants aux réunions locales de délégués réaffirment chaque année leur adhésion à la Charte de la NAPTOSA.



« Nous voulons que les programmes relatifs à la VGMS restent longtemps en vigueur. Ils devront persister au sein du ZNUT même quand nous ne serons plus là. Ils doivent être inscrits dans notre ADN. »

Membre de l'équipe de changement du ZNUT, Avril 2018

Le Conseil national général du SADTU a adopté en octobre 2017 une politique sur le harcèlement sexuel qui s'applique à tous les responsables, personnels et membres du SADTU, et fixe des procédures pour présenter et instruire des plaintes dans le respect de la confidentialité. Le SADTU cherche ainsi à libérer de la violence fondée sur le genre, non seulement les établissements scolaires, mais également le syndicat lui-même.

Comme d'autres syndicats, le BETUZ adopte pour ses principales réunions un règlement établissant les normes à respecter et les comportements attendus de tous ses membres. Comme des propos et comportements discriminatoires peuvent émerger au cours de réunions dans n'importe quelle organisation, le règlement de la quatrième Conférence quadriennale du BETUZ en 2018 interdit le harcèlement sexuel entre membres au cours de la conférence. Proposé par le Comité national exécutif, diffusé par écrit dès le début de la Conférence nationale, lu à haute voix par le Secrétaire général et formellement adopté par les délégués, le règlement constitue un puissant outil de sensibilisation permettant à la fois de renforcer la prise de conscience et de renvoyer chacun à ses responsabilités.

« Aucune forme de harcèlement, sexuel ou autre, ne sera tolérée. Le harcèlement comprend l'agression verbale ou physique contre une autre personne en raison de sa race, de sa religion, de son orientation sexuelle, de son genre, de son origine nationale ou de son handicap. Il comprend également les avances sexuelles importunes. »

Règlement, Conférence nationale quadriennale de 2018 du BETUZ



1.3 JOINDRE L'ACTE À LA PAROLE: les syndicats de l'enseignement déploient des ressources pour mettre fin à la VGMS

Les syndicats de l'enseignement dépendent presque uniquement des cotisations de leurs membres (personnel enseignant et de soutien syndiqué) pour financer leurs activités. Ces cotisations leur permettent de défendre les intérêts des membres de manière indépendante et doivent être administrées avec soin et responsabilité par les élus et le personnel du syndicat. Ayant intensifié leurs efforts au cours des dernières années pour combattre la VGMS, les syndicats ont identifié des pratiques créatives et durables pour traduire leurs intentions en actes. Parmi ces mesures, on compte :

- L'intégration de programmes liés à la VGMS dans les plans d'action et les budgets annuels ;
- L'intégration d'activités de sensibilisation à la VGMS dans les autres programmes en cours
- L'utilisation régulière d'instruments internes pour sensibiliser les membres ;
- La collecte et l'analyse de données recueillies auprès des membres sur leur compréhension et leur expérience de la VGMS.

Les syndicats intègrent le travail sur la VGMS dans leurs plans d'action annuels

Les syndicats dotés depuis longtemps de programmes pour l'égalité des genres consacrent un pourcentage de leur budget national de fonctionnement annuel à la mise en œuvre de leur *Politique d'égalité entre les genres*. Les syndicats participant au programme *Les syndicats de l'éducation agissent pour éradiquer la violence liée au genre en milieu scolaire* font état de budgets allant de 12 000 à 70 000 dollars américains selon leur importance et leur localisation (p. ex., le ZNUT, le KNUT et le SADTU). Pour financer leurs activités, les équipes de changement en matière de VGMS font appel à ces budgets. Certains syndicats (p. ex., le SLTU) prévoient de consacrer une portion spécifique de leur budget national aux activités de lutte contre la VGMS. D'autres encouragent leurs structures provinciales et leurs sections à utiliser les cotisations de leurs membres pour prioriser les activités de lutte contre la VGMS dans les plans annuels de leur région (p. ex., le SLTU et le KNUT). Pour assurer la pérennité des activités de lutte contre la VGMS, le SLTU fait du plaidoyer auprès des instances de direction des écoles afin qu'elles consacrent des ressources à des activités de lutte contre la VGMS au plan local. Certains syndicats (p. ex., l'UNATU) ont sollicité le soutien de leurs partenaires de la coopération au développement (des syndicats de l'enseignement du Nord) tandis que d'autres ont obtenu un soutien d'ONG locales ou de leur gouvernement national (p. ex., l'ETA).



EML Events Ethiopia



UNICEF/UNI122596/Asselin

Les syndicats intègrent la lutte contre la VGMS à leurs activités régulières sans ou presque sans coût supplémentaire

Comme les ressources sont toujours limitées, de nombreux syndicats ont trouvé des manières originales et peu onéreuses de pérenniser leurs activités en matière de VGMS. Beaucoup d'entre eux parlent « d'intégrer la VGMS à tout ce que nous faisons ». Concrètement, cela suppose de saisir toutes les occasions de renforcer la sensibilisation à l'égard de la VGMS parmi leurs membres par le biais des réunions et programmes habituels. Au BETUZ par exemple, les questions liées à la VGMS sont régulièrement abordées au cours des campagnes de recrutement du syndicat pour expliquer aux nouveaux membres que le syndicat est là pour défendre leurs intérêts tout en respectant un code de conduite professionnelle qui interdit les relations indues entre enseignants, enseignantes et élèves. Les membres du groupe de référence du BETUZ abordent les questions de VGMS lorsque des élections sont organisées dans leur district.

Depuis 2016, l'UNATU a intégré dans ses campagnes et formations régulières dans tout l'Ouganda des messages relatifs à la VGMS : Campagne Stop au travail des enfants et aux mariages précoces, Action des enseignants pour les filles, formation annuelle des membres et formation des responsables syndicaux depuis le Comité national exécutif jusqu'aux délégués des établissements scolaires et la formation permanente. Ces programmes mettent en lumière

la menace que représente la VGMS pour la qualité de l'éducation et le bien-être du personnel enseignant et de soutien. Vu leur ampleur, l'UNATU estime avoir touché environ 150 000 enseignants et enseignantes par des débats sur la VGMS et le rôle du syndicat dans ce combat.

En 2016, le KNUT a nommé quatre enseignants (deux hommes et deux femmes) dans quatre districts différents pour réaliser un travail sur la VGMS dans leurs classes, écoles et districts respectifs. Ces enseignants ont été chargés d'analyser comment changer les attitudes et les comportements du corps enseignant à l'égard des élèves afin de créer des environnements d'apprentissage plus sûrs. Des délégués du KNUT issus d'écoles de chaque district ont été formés pour sensibiliser leurs pairs, les élèves et les parents d'élèves à la VGMS. Après leur formation, les personnes formées retournent dans leurs établissements pour former d'autres enseignantes et enseignants syndiqués et non syndiqués. Entre 2016 et 2019, l'équipe de changement a ainsi formé, dans les quatre districts, près de 1 000 représentants et représentantes scolaires membres du KNUT (sur près de 8 000 membres), qui enseignent dans 870 écoles primaires et 389 établissements secondaires au total. Les membres du KNUT représentant 58 % du personnel enseignant dans ces districts, cette démarche crée un effet d'entraînement parmi leurs collègues au sein des établissements scolaires et des communautés, allant dans le sens d'un changement des comportements et d'une remise en question des règles qui nourrissent la VGMS.



« Certains professeurs utilisent maintenant un pointeur au lieu d'une baguette et des enfants m'ont dit qu'ils sont retournés à l'école maintenant que les professeurs ont effectué ce changement. » Membre de l'équipe de changement du SLTU

Le SADTU a pris contact avec l'école de commerce Regenesys, à Johannesburg, pour adapter un diplôme universitaire supérieur de gestion publique pour ses membres en ajoutant un module sur la VGMS. Un total de 15 responsables du SADTU, dont neuf référent.es genre des provinces, quatre responsables nationaux, la présidente du Free State et le Secrétaire adjoint du Cap-occidental ont débuté ce programme en 2018. Un module de recherche-action a permis au SADTU de mieux analyser et documenter les initiatives existantes consacrées à l'élimination de la violence basée sur le genre, y compris la façon dont le syndicat gère des cas spécifiques. En mettant ensemble ce groupe dans un programme diplômant, le syndicat a pu rédiger un article et créer un cadre pour poursuivre la lutte contre la VGMS.

L'expérience de l'ETA montre quel peut être le rôle stratégique des écoles normales pour renforcer la compréhension et la capacité des corps enseignant dans la lutte contre la VGMS. À l'université métropolitaine de Kotébé à Addis-Abeba, près de 300 futures enseignantes et enseignants reçoivent chaque année, au cours de leur premier trimestre sur le campus, une formation sur les compétences de vie, avec entre autres un débat sur la VGMS et sur des compétences comme la confiance en soi, la gestion des pressions exercées par les pairs et le harcèlement sexuel. Peu avant leur certification, ces mêmes étudiant.es participent à un atelier de formation de quatre jours centré sur les stratégies pour éliminer la VGMS dans les établissements scolaires. Cette formation est conçue pour permettre aux nouveaux diplômés d'aborder avec leurs futurs collègues les questions relatives à la VGMS, d'être mieux armés pour conseiller les élèves et de réagir aux incidents de VGMS lorsqu'ils se produisent. Comme tous ces nouveaux diplômés peuvent devenir membres de l'ETA à leur nomination à de nouveaux postes, l'Association garde le lien avec ces diplômé.es formé.es. Capitalisant sur l'expérience acquise à l'université métropolitaine de Kotébé, l'ETA a organisé en 2018 un atelier sur la VGMS pour les référent.es genre dans 32 écoles normales dans tout le pays, une initiative cofinancée par l'ETA et le ministère.

EML Events Ethiopia



Les syndicats sensibilisent leurs membres à la VGMS à travers des communications régulières

Pour tous les syndicats, communiquer régulièrement avec leurs membres est essentiel. Les syndicats de l'enseignement ont utilisé une large gamme de stratégies de communication interne pour accroître le niveau de compréhension de leurs membres ainsi que leur capacité à faire face à des incidents de VGMS. Le GTU, par exemple, organise des cercles d'étude qui rassemblent des directrices d'une dizaine d'écoles voisines pour lire et discuter d'articles de presse sur des cas de VGMS. Cette formation leur permet de traiter des délits mineurs et de signaler les cas plus graves au secrétariat du GTU. Le personnel dirigeant formé réunit à leur tour les représentants syndicaux de leur école dans des cercles d'étude, puis ces derniers sont chargés d'organiser des clubs VGMS avec des élèves de chacun de leurs établissements. Le GTU a également élaboré des brochures « *Éliminer le châtiment corporel* » et « *Éliminer les abus sexuels* » ainsi qu'un dépliant expliquant comment, où et à qui dénoncer ces situations.

Les bulletins d'information *News Flashes* de la NAPTOSA sont régulièrement diffusés à ses 50 000 membres pour les sensibiliser aux incidents de VGMS et aux façons d'y réagir. Depuis 2018, la NAPTOSA consacre deux pages au plaidoyer en matière de VGMS dans les agendas qu'elle envoie chaque année à tous ses membres. Parution annuelle largement diffusée, *The Teachers' Voice* (La voix de l'enseignant) de l'UNATU comporte depuis 2016 des articles sur la VGMS, par exemple sur l'importance de l'éducation des filles et du respect du *Code de conduite des enseignants*.

Les syndicats recueillent et analysent des données sur l'incidence et la perception de la VGMS

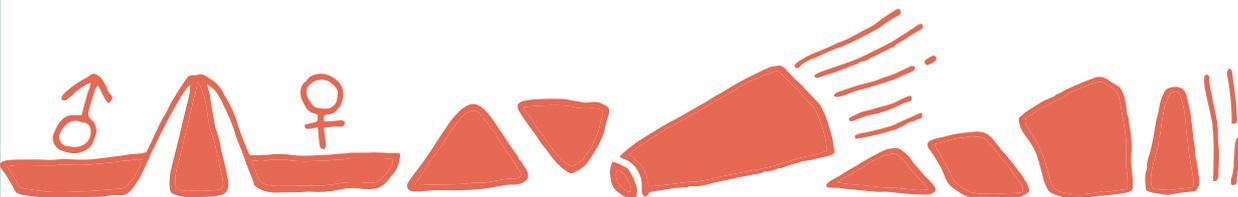
Les syndicats de l'enseignement, qui occupent une position unique pour comprendre les perceptions de leurs membres et leur expérience de la VGMS, ont acquis des capacités de recherche interne pour éclairer leurs stratégies. Certains syndicats ont utilisé la collecte de données pour renforcer à plusieurs niveaux leurs démarches de lutte contre la VGMS. Les membres de l'équipe nationale de changement du SADTU ont mis sur pied une enquête approfondie pour déterminer les connaissances, les attitudes et le comportement de leurs

membres concernant la violence fondée sur le genre en milieu scolaire dans les établissements scolaires. En 2017, plus de 600 membres ont été interrogés à l'occasion de plusieurs réunions, ce qui a permis au syndicat d'identifier des approches pour mieux former les nouveaux responsables syndicaux.

En 2014, l'ETA a reconnu que la violence contre les filles dans les établissements secondaires était mal comprise en Éthiopie. Des recherches réalisées auprès de presque 600 élèves et 130 enseignants des deux sexes dans cinq établissements sélectionnés au hasard ont produit des résultats alarmants qui ont éclairé les recommandations à l'attention des parties prenantes, y compris le ministère fédéral de l'Éducation, le ministère des Femmes et des Enfants ainsi que les Bureaux régionaux et zonaux de l'éducation. Cette étude a encouragé l'ETA à mettre au point des méthodes pour approfondir la recherche sur l'incidence et la prévention de la VGMS au niveau des écoles. En 2016, l'Indice de la violence à l'école (School Violence Index, SVI) a été développé et testé pour permettre aux établissements secondaires en Éthiopie d'évaluer leurs propres pratiques et leur vulnérabilité à l'égard de la violence. L'Indice de la violence à l'école donne un guide facile d'utilisation sur la façon dont la direction des écoles, les membres de l'ETA, les élèves et les communautés locales peuvent concevoir et mettre en œuvre une auto-évaluation participative de la violence. Une fois qu'une école a entrepris une évaluation, elle peut identifier des actions concrètes pour réduire la violence et établir des mesures quantifiables qui permettent à la direction de l'école de suivre les progrès dans le temps. L'Indice de la violence à l'école a été testé dans 32 écoles au cours de la phase pilote. Depuis 2016, l'ETA a utilisé ses propres ressources pour aider chaque année trois ou quatre écoles supplémentaires à utiliser l'Indice de la violence à l'école.







2. LES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT AMORCENT LE DIALOGUE

S'il est vrai que les syndicats d'enseignement peuvent contribuer de façon significative à l'élimination de la VGMS en sensibilisant et mobilisant leur base étendue, ils ne peuvent le faire tout seuls. Les syndicats de l'enseignement interviennent à tous les niveaux du système éducatif. Dans les salles de classe, leurs membres peuvent inciter les élèves à comprendre et défendre leurs droits à bénéficier d'un environnement d'apprentissage sûr. Dans les établissements scolaires, leurs membres peuvent promouvoir une « approche scolaire globale » en mobilisant la direction de l'école, les associations de parents d'élèves, la police locale, les services sociaux et les autorités coutumières en faveur de l'amélioration de la sécurité dans et autour de l'école. Les syndicats attirent l'attention des médias locaux et nationaux pour faire de la sensibilisation à grande échelle sur la VGMS. Au plan national, ils peuvent se prononcer sur les politiques et priorités des gouvernements pour mieux affronter la VGMS. Dans de nombreux pays, les efforts pour y mettre un terme ont suscité de nouvelles et fructueuses collaborations entre les syndicats et de multiples interlocuteurs dans le secteur de l'éducation et bien au-delà.

2.1 TRAVAILLER AVEC LES AUTRES : les syndicats s'unissent à d'autres parties prenantes pour se prononcer sur les politiques et sur les pratiques

Dans la plupart des pays, le *Code de conduite des enseignants* du Ministère de l'éducation ou de la Commission de l'enseignement public dicte les éléments d'un comportement approprié du corps enseignant, ainsi que les mesures disciplinaires à appliquer en cas de violation du Code. Ces dernières années, les syndicats de l'enseignement de plusieurs pays (p. ex., Afrique du Sud, Éthiopie, Zambie et Sierra Leone) ont travaillé étroitement avec leur employeur pour

réviser leur *Code de conduite national* afin qu'il aborde de manière plus explicite la VGMS et faire en sorte que des mesures préventives et punitives garantissent que les membres accusés soient dûment jugés. Les ministères et les Commissions de l'enseignement public ont fini par s'appuyer sur les syndicats de l'enseignement pour promouvoir chez leurs membres la compréhension et le respect des dispositions des Codes.

En Éthiopie, le Code de conduite du ministère fédéral de l'Éducation prévoit la création dans tous les établissements de « Comités chargés d'enquêter sur les plaintes relatives à la VGMS et de recommander des décisions » pour veiller à l'application du Code. Dans chaque école, les personnes représentant l'ETA occupent deux postes-clés dans ce comité de sept personnes : celui de référent.e genre, qui préside le comité, et la présidence de l'Association des enseignants de l'établissement. Si le Comité est divisé sur une décision, c'est le/la président.e du comité, c'est-à-dire le/la référent.e genre de l'ETA qui tranche. Ces dispositions donnent à l'ETA une autorité statutaire pour enquêter et décider de l'issue de cas de VGMS impliquant à la fois des élèves et des membres de l'association. L'ETA assure la formation de ses membres qui siègent à ces comités. Comme il s'agit d'une politique à l'échelle nationale, le licenciement d'enseignants suite à des délits de VGMS empêche définitivement les auteurs de retrouver un poste dans l'enseignement en Éthiopie.

Dans certains endroits, les syndicats de l'enseignement ont négocié, au sein des conventions collectives, des dispositions pour combattre la VGMS. Le SADTU, par exemple, a participé en tant que membre du Conseil sud-africain des relations de travail dans l'éducation (ELRC) à la négociation d'une convention collective destinée à réduire le nombre de fois où des élèves impliqués en tant que victimes ou témoins dans des cas d'inconduite sexuelle étaient tenus de témoigner lors d'audiences disciplinaires et contradictoires. La procédure antérieure obligeait les enfants à témoigner jusqu'à trois fois à différents stades du processus de résolution des différends, les exposant à un traumatisme secondaire. Les coupables étaient fréquemment réintégrés faute de preuves puisque les victimes refusaient souvent de témoigner à nouveau. Dorénavant les enfants ne devront plus témoigner qu'une fois en médiation spécialisée et l'enregistrement de leur témoignage servira aux enquêtes suivantes, sans exiger un nouveau témoignage. La convention s'applique en Afrique du Sud à tous les environnements d'enseignement où il existe des syndicats, quelle que soit l'affiliation syndicale. Cette convention collective met en lumière l'engagement du SADTU à protéger les droits de l'enfant et à respecter une procédure régulière envers ses membres accusés de méconduite sexuelle. La négociation de conventions collectives étant au cœur des activités syndicales, les syndicats de l'enseignement peuvent procurer à leurs

membres ainsi qu'aux élèves des avantages concrets en mettant la VGMS à l'ordre du jour des négociations avec leurs employeurs.

Le BETUZ reconnaît le rôle central que peuvent jouer les conseilleres d'éducation pour prévenir et réagir aux VGMS. En 2017, il a été invité par la Commission parlementaire de l'éducation afin de s'exprimer sur le nombre important de grossesses précoces chez les élèves en Zambie. Le BETUZ a plaidé pour la mise en place dans tous les établissements, y compris dans les écoles primaires, de services d'orientation et d'accompagnement. Le ministère de l'Éducation a alors décidé de déployer des conseilleres d'éducation à temps partiel dans toutes les écoles. Le BETUZ a collaboré avec le ministère pour s'assurer que tous et toutes aient une compréhension approfondie de la VGMS, disposent de matériel pédagogique pertinent pour contribuer à la prévention et soient formés pour recevoir des élèves qui y sont confrontés. A présent, le BETUZ interpelle les décideurs politiques afin de s'assurer que ces services soient solidement implantés et pour que les postes de conseilleres deviennent permanents dans chaque établissement.

A la suite d'une « Conférence sur la discipline » en Afrique du Sud en 2015, le ministère de l'Enseignement élémentaire a instauré un Comité de discipline auquel siègent la NAPTOSA et d'autres syndicats. Il a contribué à l'élaboration d'un « Manuel sur la discipline à l'école » destiné au personnel enseignant. Confrontée à l'augmentation de la violence des gangs à l'intérieur et aux alentours des écoles, la délégation de la province du Cap-Occidental a présenté en 2016 au Congrès national de la NAPTOSA une résolution appelant à ce que « soient prises des mesures immédiates et appropriées par toutes les parties prenantes ». La NAPTOSA a ensuite publié une lettre ouverte exhortant la ministre de l'Enseignement élémentaire à mettre au premier plan la sécurité des élèves et du personnel dans les écoles, ce qui a contribué à la création d'un Comité national de la sécurité scolaire. En 2017, la NAPTOSA a fait une présentation à ce sujet lors du Sommet sur la sécurité dans les établissements scolaires organisé par le ministère de l'Enseignement élémentaire et le Conseil sud-africain pour les enseignants (SACE). La NAPTOSA est maintenant représentée à la fois au Comité de pilotage et au Groupe de travail établi à l'issue de ce sommet. À titre d'exemple de leur travail, le NCSS, le ministère de l'Enseignement élémentaire et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation sont en train de réviser le programme de formation du personnel enseignant afin de préparer les jeunes diplômés à gérer la VGMS avant même leur affectation. Toujours dans le cadre du mandat du Comité national de la sécurité scolaire, la police et le ministère de la Justice sud-africains ont créé des programmes communautaires sur la sécurité des élèves et du personnel enseignant. En 2019, le NCSS a élaboré un « Manuel des droits, de la responsabilité et de la sécurité des enseignants » comprenant des contributions de la NAPTOSA.





Les syndicats s'impliquent dans des dialogues multipartites pour lutter contre la VGMS

Dans de nombreux pays, les syndicats de l'enseignement sont bien placés pour dialoguer avec une grande variété d'acteurs. En Gambie, le GTU est un membre actif du *Consortium pour la promotion des droits à l'école*, de la *Campagne pour l'éducation pour tous* et du *Réseau de lutte contre la violence fondée sur le genre*, tandis qu'il préside l'*Alliance pour la protection de l'enfant*. La visibilité accrue de la position du GTU à l'encontre des auteurs de violence fondée sur le genre dans les établissements scolaires a renforcé la confiance et la collaboration avec les organisations composant ces consortia et réseaux, ce qui a mené à une augmentation du nombre d'incidents de VGMS rapportés. Dans les écoles, le GTU est en contact avec les clubs de mères qui se penchent sur les problèmes des filles à l'école, et avec les associations des parents d'élèves qui servent de plateformes pour aborder la VGMS.

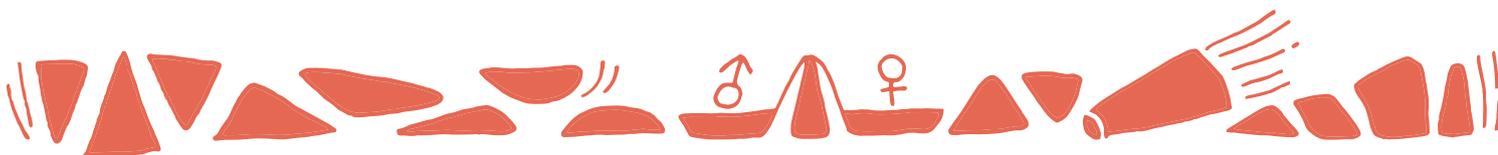
L'UNATU organise depuis 2016 des rencontres de Dialogue social dans les quatre régions Nord, Est, Sud et Ouest de l'Ouganda en appui à l'objectif de développement durable no. 4 : l'accès de tous et de toutes à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Membres du Parlement, responsables des ministères de l'Éducation et des Sports et du Service public, partenaires pour le développement de l'éducation (UNESCO), parents d'élèves, responsables politiques et religieux, membres des comités de direction et conseils d'administration des écoles, directeurs, directrices, enseignant, enseignantes, tous et toutes participent aux réunions de *Dialogue social* de l'UNATU. Ce dernier a également intégré les questions de VGMS à ses réunions de mobilisation communautaire sur la qualité de l'éducation et la scolarisation des filles dans les régions méridionale et orientale (2016-17) et les régions centrale et sud-ouest (2018-19), y impliquant des conseillères, des députées, des responsables municipaux, membres de l'association des directeurs et directrices d'école, enseignants et enseignantes et responsables locaux. Suite à ces réunions, les parents d'élèves des districts de Kapchorwa et Kween ont construit des vestiaires réservés aux filles et leur fournissent des produits d'hygiène personnelle et du matériel scolaire. Suite aux mesures substantielles prises par les parties intéressées et la sensibilisation continue effectuée par l'UNATU au moyen de réunions communautaires et par les radios locales, une diminution du nombre

de grossesses d'adolescentes et de mariages précoces dans la région du Nil occidental a été enregistrée. Certains établissements ont même fait état d'une baisse du taux d'abandon scolaire des filles.

Le GTU utilise une démarche participative pour soutenir les communautés à la recherche de solutions locales afin de prévenir la VGMS. Les bantabas (traditionnellement un lieu de rencontre sous un grand arbre) rassemblent les habitants du village, assis en cercle, pour discuter dans leur langue de leurs expériences et des actions possibles. Les châtiments corporels, les droits des enfants, les mariages précoces ainsi que les mutilations génitales féminines font partie des sujets abordés dans les bantabas. Le GTU organise à la fin de chaque bantaba des conférences de presse pour faire connaître plus largement les sujets abordés. Le rôle des bantabas est déterminant dans l'approche du syndicat pour le renforcement des capacités des femmes et des jeunes. A travers une prudente modération des discussions, le GTU encourage les femmes à se servir des bantabas comme d'un lieu de partage de leurs expériences de violence liée au genre. Il reprend ensuite les questions qui émergent lors des bantabas pour les intégrer à ses programmes officiels aux plans régional et national. Les bantabas permettent ainsi à des voix informelles de la base, ancrées dans les réalités locales, d'influencer la politique et la stratégie formelles nationales du GTU.

Les syndicats collaborent avec les uns et avec les autres pour combattre la VGMS

Puisque la VGMS affecte tout le personnel de l'enseignement, les syndicats se sont réunis à de nombreux endroits pour coordonner leurs efforts et augmenter leur impact. Le SADTU, influent membre de la COSATU, la confédération sud-africaine des syndicats, use de sa position pour se prononcer sur les débats nationaux concernant l'égalité des genres et la violence fondée sur le genre. Lors de son congrès national de 2018, la COSATU a adopté les messages du SADTU pour fabriquer des banderoles sur la violence de genre. Le SADTU s'est adressé aux délégués au Congrès national par la voix de



son président qui les a appelé.es à joindre le geste à la parole en élisant des femmes à des postes de responsabilité.

Cet appel a contribué à la réalisation pour la première fois de l'objectif de la COSATU d'une parité de genre de 50/50. En 2018, le SADTU a également joué un rôle actif dans la mobilisation #TotalShutdown (débrayage total) dans toute l'Afrique du Sud pour mettre un terme à la violence de genre. Dans un pays où la violence fondée sur le genre est souvent assimilée à de la violence familiale, c'est-à-dire quelque chose qui se produit à la maison, le SADTU a mis en lumière par des campagnes nationales la violence liée au genre dans et autour des écoles.

Les trois syndicats zambiens membres de l'IE (le BETUZ, le SESTUZ et le ZNUT) ont étroitement collaboré pour combattre la VGMS. En 2019, ils ont coordonné leurs efforts au sein de la Coalition nationale zambienne de l'éducation pour dispenser des formations au leadership aux étudiant.es du University College, avec une attention particulière portée sur les jeunes femmes et les questions relatives à la VGMS.



2.2 ROMPRE LE SILENCE : les syndicats s'engagent auprès des médias pour sensibiliser le grand public à la VGMS

La couverture médiatique locale, nationale et parfois internationale, a attiré l'attention sur des cas marquants de VGMS dans de nombreux pays du monde. Bien souvent, les récits des médias font l'impasse sur le rôle de premier plan joué par les syndicats de l'enseignement pour réagir aux cas de VGMS, ou bien ils les présentent sous un jour négatif. Dans de nombreux pays, les syndicats de l'enseignement ont entamé le dialogue avec les médias pour sensibiliser le grand public à la VGMS et ils ont été reconnus, au cours de ce processus, comme des sources importantes de connaissance et d'influence lorsqu'il s'agit de faire face à des cas de VGMS.

Depuis 2015, par exemple, le BETUZ sensibilise à la VGMS par l'intermédiaire d'une émission de radio en direct le dimanche matin sur la ZNBC, la radio nationale zambienne, émission à laquelle auditeurs et auditrices peuvent téléphoner, ainsi que sur une radio locale de la province du Centre. Ces émissions touchent les enseignants, les élèves et l'ensemble de la communauté. Les thèmes couverts incluent le *Code d'éthique professionnelle* de l'enseignement ainsi que d'autres aspects liés aux obligations professionnelles des enseignants. Les débats radiophoniques sur la VGMS ont suscité des réactions positives de la part d'un grand nombre d'enseignants, du public et d'autres acteurs, et renforcé la réputation du BETUZ en tant qu'organisation engagée pour l'élimination de la VGMS. D'autres sources médiatiques, telles que le quotidien *Zambian Daily Mail*, se tournent maintenant vers le BETUZ pour obtenir des informations fiables et des avis éclairés lorsqu'ils font état d'incidents de VGMS. Le syndicat a ainsi réussi à se placer en première ligne de la lutte contre la VGMS quand les médias rapportent des incidents dans les établissements scolaires, en particulier lorsque des enseignants sont impliqués.

La radio reste un moyen de communication important en Sierra Leone, comme on a pu le constater lors de la crise sanitaire de l'Ébola, où la radio a permis de garder le contact avec des élèves qui ne pouvaient plus se rendre à l'école. Les débats à la radio et à la télévision ont permis au SLTU de toucher un large public en obtenant un créneau dans une émission

populaire du soir où une enseignante du SLTU s'exprime sur la VGMS aux côtés d'un DJ bien connu. Le bulletin du SLTU, *The Teacher*, est diffusé chaque trimestre dans les 9 000 établissements scolaires du pays et comprend une rubrique régulière d'information sur la VGMS. Il offre également une tribune où publier des articles sur la VGMS à des organisations partenaires comme la *Conférence des proviseurs d'établissements secondaires*, le *Conseil des directeurs d'écoles* et le *Conseil des directeurs d'établissements techniques et professionnels*.

Le travail du SLTU touche l'ensemble de la communauté lorsque le syndicat a recours à des communicateurs locaux et traditionnels dans la campagne de lutte contre la VGMS. En travaillant avec le crieur de nouvelles de la ville qui bat le tambour, et avec des chanteurs et musiciens traditionnels qui transmettent leurs messages par des chants, le syndicat a réussi à lancer le débat sur les mariages précoces et les grossesses d'adolescentes.

En Gambie, le GTU est en mesure de sensibiliser un large public aux façons de réduire la VGMS en participant aux Forums de l'éducation radiophoniques et télévisés organisés par le ministère gambien de l'Éducation. Les émissions en direct durant lesquelles auditeurs et auditrices peuvent intervenir permettent au syndicat de partager son expérience en matière de lutte contre la VGMS et de répondre aux questions et aux idées reçues sur cette problématique. Les échanges se font non seulement avec le grand public mais également avec ses propres membres se trouvant dans des zones rurales isolées.

2.3 AUTONOMISER LES ÉLÈVES : les membres des syndicats aident les élèves à connaître leurs droits et à exprimer leurs préoccupations

Personnel enseignant et de soutien sont dans une position unique pour aider les élèves à se sentir outillés pour prévenir et répondre à la VGMS. S'ils connaissent leurs droits, les élèves peuvent apprendre à reconnaître la VGMS, savoir à qui s'adresser lorsqu'ils ou elles sont témoins ou victimes d'abus et devenir des agents actifs pour



éliminer cette violence. Les syndicats engagés dans le programme *Les syndicats de l'éducation agissent pour éradiquer la violence liée au genre en milieu scolaire* ont adopté toute une gamme d'approches pour créer des espaces où les élèves peuvent apprendre quels sont leurs droits et les faire valoir.

Plusieurs syndicats (p. ex., le KNUT, le BETUZ, le SLTU et l'UNATU) ont encouragé leurs membres dans les écoles à créer des clubs sur la VGMS ou à tirer parti des clubs existants pour aborder la VGMS. Au SLTU par exemple, des élèves dans les clubs scolaires ont créé des pièces de théâtre pour sensibiliser leurs pairs à la VGMS. En créant ces scènes, les jeunes acteurs et actrices sont eux-mêmes sensibilisés et deviennent des agents de changement de l'environnement scolaire. Les clubs scolaires encouragent les filles à s'exprimer davantage et les garçons à être plus conscients de la VGMS. Les enfants se sont avérés très efficaces dans la sensibilisation de leurs pairs tant il est vrai qu'ils apprennent souvent mieux les uns des autres. Les clubs procurent également un espace sûr pour protéger les enfants qui dénoncent des cas de VGMS. En travaillant de concert avec le club scolaire, les membres du SLTU vont au-delà de leur rôle pédagogiques et deviennent les ambassadeurs et ambassadrices d'écoles exemptes de VGMS. Ces exemples font preuve de la façon dont les membres des syndicats, une fois sensibilisés, sont capables de collaborer avec les élèves pour instaurer des classes et des écoles exemptes de VGMS.

« Les apprenants qui peinent à s'exprimer en classe ont trouvé leur voix dans le club créé pour leur permettre de parler librement entre eux et dans leurs langues locales. »

Membre de l'équipe de changement du BETUZ

En juin 2019, dans le cadre de sa campagne pour mettre fin au travail des enfants et aux mariages précoces, l'UNATU a élaboré et distribué dans 12 écoles du district de Zombo 120 panneaux à apposer dans l'enceinte des écoles (Talking Compounds, « Les enceintes qui parlent »). Certains des messages visaient directement la VGMS, par exemple « Stop à la violence contre les enfants », « L'école est un lieu sûr » et « Dénoncez toute violence à l'égard des enfants ». Au Kenya, les membres du KNUT posent des affiches « NON À LA VGMS » sur les portes de toutes les classes. Ils affichent dans les classes des articles de journaux racontant des cas de VGMS et facilitent le débat avec les élèves. Des boîtes à suggestions permettent aux victimes ou témoins d'abus verbal, émotionnel ou physique de s'exprimer de façon anonyme.



PÉRENNISER L'ACTION. C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR

Les syndicats de l'éducation cités dans ce document ont testé toute une gamme de stratégies et de démarches adaptées à leurs contextes locaux dans un but commun : l'élimination de la violence fondée sur le genre en milieu scolaire. En quelques brèves années, ils ont jeté les bases d'une action continue, seuls et en collaboration avec d'autres, afin de continuer à relever ce défi, y compris dans l'avenir. De plus en plus de parties prenantes conviennent que la VGMS est une menace à l'avènement d'une éducation inclusive et de qualité pour toutes et tous. Les syndicats de l'enseignement ont contribué à un sentiment croissant d'urgence de la situation dans leur contexte particulier et dans le monde entier. Il reste beaucoup à faire. En s'appuyant sur ce qu'ils ont déjà accompli, les syndicats de l'enseignement continueront de prouver leur qualité d'acteurs capables et engagés, et de partenaires constructifs au sein de l'effort mondial pour éradiquer la violence liée au genre en milieu scolaire.



ÉQUIPE DE RÉDACTION

RÉDACTION: Rex Fyles

TRADUCTION: Véronique Viala

CONCEPTION ET MISE EN PAGE: Nzilani Simu

RÉVISION: Emily Wilson, Rex Fyles,
Marc-André Charette et
Aayushi Aggarwal



